



EUROPE :

Des retraites pour vivre dignement.

« Nous appelons à voter pour la liste conduite par Ian Brossat : son engagement à lutter pour une Europe des gens contre l'Europe de l'argent est fondamental pour la santé, la protection sociale, les retraites. Les hôpitaux, les centres de santé, les établissements hospitaliers pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), les soins à domicile souffrent des injonctions à la réduction des dépenses par les décisions de la Communauté Européenne. Les centaines de milliards déversées par la banque centrale européenne vers les banques privées pourraient servir à la création d'un fonds européen de développement social et écologique finançant une protection sociale et des services publics de haut niveau. »

Le gain d'espérance de vie est un progrès pour toute la société.

En avril 2017, le candidat E Macron écrivait aux retraité-e-s : « *Je m'engage par ailleurs à vous permettre de bien vivre et de bien vieillir, en bonne santé et en sécurité...* ». Le vieillissement est aussi une chance pour bâtir une société solidaire, intergénérationnelle. Mais Emmanuel Macron et son gouvernement estiment qu'il s'agit uniquement d'un coût à réduire comme l'exige l'Union européenne et le patronat.

Leur volonté est de prendre 20% du pouvoir d'achat des retraité-e-s d'ici à 2035 afin de diminuer les dépenses publiques, pour respecter les critères de Maastricht. Toutes les mesures Macron prises à notre encontre visent cet objectif. Comment bien vivre et bien vieillir dans ces conditions, alors que déjà, en France, 1,2 millions de retraité-e-s vivent sous le seuil de pauvreté ?

Sur les vingt dernières années, une perte de 20% du pouvoir d'achat.

De réforme en réforme, le pouvoir d'achat des retraité-e-s ne cesse de se dégrader. Le calcul des pensions sur les prix remplaçant le calcul sur les salaires dès 1987 dans le privé, a constitué une catastrophe pour nombre de retraité-e-s. Cela justifie pleinement que les retraité-e-s se mobilisent pour l'indexation des pensions sur les salaires.

Le Fédération Européenne des Retraité-e-s et Personnes Âgées (FERPA) revendique un droit à la pension et déclare : « Toutes les personnes retraitées ont droit à une pension adéquate garantissant leur pouvoir d'achat. Ainsi elles doivent bénéficier de la redistribution des richesses produites dans leur pays...Un salaire minimum européen doit être instauré ».

Le PCF agit pour un rattrapage immédiat des pensions de 300 € par mois pour tous les retraité-e-s ; la revalorisation des pensions et des retraites complémentaires indexées sur les salaires moyens ; le minimum retraite égale au Smic à 1 800 € brut pour une carrière complète ; le relèvement des pensions de réversion à 75 % de la retraite initiale ; le rétablissement de la 1/2 part pour le calcul de l'impôt sur le revenu.

Refusons un grand marché européen des fonds de pensions assurantiels

L'appel à la fusion des régimes de retraites, faites en 2018 par l'Union Européenne dans ses recommandations, constituent une impulsion à accélérer la mise en place de cette politique dans tous les Etats. Il en est ainsi du système « universel » de retraites voulu par la réforme d'Emmanuel Macron.

A partir de 2025, l'ensemble des salarié-e-s comme des retraité-e-s, y compris déjà en retraite depuis des années, seront versé-e-s dans ce système unique par points qui instaurera des retraites à pensions insécurisées et individuelles à la place du système actuel de retraites garanties par la sécurité sociale où les pensions sont définies et comportent des droits collectifs.

Un immense recul de société.

Dans le système E Macron ne seront prises en compte pour le calcul du nombre de points que les périodes travaillées, donc à l'exclusion des périodes de maladie, de chômage, de congé maternité...

Ce système recherche le maintien de l'enveloppe globale des pensions au niveau actuel (14% du produit intérieur brut (PIB)). Il pourra donc subir des diminutions drastiques (10% en 3 ans en Suède lors de la crise financière de 2008).

En l'absence d'augmentation du taux de cotisation pour suivre l'évolution démographique (de 17 millions de retraité-e-s en 2019 à 23 millions en 2050), les salarié-e-s n'ont le choix qu'entre travailler plus longtemps, 67 ans ou plus, quelque soit l'âge légal, ou accepter la baisse de leur pension. A terme, chacun serait contraint de recourir à l'assurance privée pour sauvegarder quelques moyens de vivre sa retraite.

Ce système remet en cause les solidarités entre générations, entre les salarié-e-s et les retraité-e-s, entre les femmes et les hommes, entre les salarié-e-s, entre le public et le privé.

La liste conduite par Ian Brossat s'engage à agir pour une retraite solidaire et par répartition

La réforme des retraites doit être basée sur la sécurisation de l'emploi et de la formation, du parcours de vie de la naissance à la mort, l'égalité salariale entre les femmes et les hommes.

Elle doit permettre à chacun de pouvoir quitter le travail avec une pension à taux plein correspondant à une période allant de 18 à 60 ans, avec prise en charge des périodes de non travail (précarité, chômage, formation, études, maladie, invalidité).

Les élections européennes représentent une occasion de placer les citoyen-ne-s et leurs besoins au cœur de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques de l'Union européenne. C'est pourquoi, il est important de faire de la santé, la protection sociale et les retraites, un des sujets de débats et de mobilisations.

«Refonder l'Europe» c'est centrer d'urgence le projet européen sur les priorités sociales qui permettent d'ouvrir la voie de manière durable à un véritable co-développement entre peuples européens et impulser un nouveau modèle social avancé, intergénérationnel, commun à tous les Européens-nes.

PCF, mai 2019